



Le 08/12/2020  
Monsieur le Maire

Mesdames  
Messieurs

**Les Conseillers Municipaux**

**La Suze sur Sarthe**

Mesdames  
, Messieurs,

Je vous invite à assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Mardi 15 décembre 2020 à 20h30  
Salle des Fêtes \***

**\*Informations sur la législation et la réglementation actuelles portant sur le fonctionnement des institutions locales pendant la crise sanitaire**

Les conseillers municipaux sont couverts par les dispositions de l'article 4 du décret du 29 octobre 2020, vous devrez donc vous munir de cette convocation sous forme numérique ou papier ainsi que l'attestation dérogatoire de sortie en cochant activité à caractère professionnel.

Seuls les journalistes peuvent assister à la séance du Conseil Municipal, le public n'étant pas autorisé à se déplacer.

Les conseillers municipaux ont la possibilité de donner pouvoir à un autre conseiller.

Je vous rappelle que le quorum est atteint si le nombre de conseillers en exercice présents à la séance est supérieur à la moitié du nombre des membres en exercice. Cette disposition pourrait évoluer dans les prochains jours suite au projet de loi prolongeant l'état d'urgence. Je vous tiendrais informé(e).

N'oubliez pas votre masque et votre stylo.

**Ordre du jour :**

- Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- Mise à jour du classement des voies communales
- Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
- Participation à la protection sociale complémentaire du personnel communal
- Décision Modificative n°4
- Contribution au SDIS pour 2021
- Remboursement cours école de danse du 1<sup>er</sup> trimestre
- Modification du règlement de l'accueil périscolaire et des mercredis récréatifs
- Modification des tarifs accueil périscolaire
- Modification des tarifs mercredis récréatifs
- Acomptes subventions Récréajeux, Football Club, Entente Sportive
- Subvention GDON pour l'achat d'un congélateur
- Convention de mise à disposition du gymnase pour l'installation de structures gonflables par JKM Loisirs
- Dérogation au repos dominical
- Questions et informations diverses

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs,  
, à l'assurance de mes salutations distinguées.



MAIRIE : 16, Grande Rue - CS 60021 - 72210 **LA SUZE-sur-SARTHE**

**02 43 77 30 49 - Fax 02 43 77 28 77**

Courriel : [contact@lasuze.fr](mailto:contact@lasuze.fr) - Internet : [www.lasuze.fr](http://www.lasuze.fr)